

Coronavirus (COVID-19)

Information à l'intention des personnes ayant besoin d'un accompagnateur pour se déplacer

L'accompagnement des personnes ne pouvant se déplacer seules constitue un service essentiel et n'est donc pas visé par les restrictions concernant les rassemblements. Cela peut être le cas de personnes ayant une déficience visuelle, une déficience motrice ou une personne âgée, par exemple. L'accompagnateur peut être rémunéré ou non.

Nous recommandons les mesures suivantes pour freiner la propagation du virus et optimiser la protection des personnes dans un contexte d'accompagnement :

- L'accompagnement doit être différé si la personne ou son accompagnateur, sauf si le déplacement est essentiel :
 - Présente des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite ou s'apparentant à la COVID-19, même s'ils sont minimes;
 - A été en contact étroit avec un cas confirmé ou suspecté de COVID-19.

En pareilles circonstances, il importe de contacter la ligne info coronavirus (1 877 644-4545) pour recevoir les consignes.

- L'étiquette respiratoire est de rigueur :
 - se couvrir la bouche et le nez pour tousser, se moucher ou éternuer;
 - utiliser un mouchoir en papier. En l'absence de mouchoir, tousser ou éternuer dans le creux du coude et jeter le mouchoir dans une poubelle dès que possible et se laver les mains. Utiliser une poubelle sans contact;
 - éviter de porter les mains à sa bouche, son nez, ses yeux;
 - se laver les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique après avoir touché à son visage.
- Porter un masque ou un couvre-visage et éviter de le manipuler et de se toucher le visage;
- Le lavage des mains des deux partenaires avant et après l'accompagnement, ainsi qu'à toute autre occasion (p. ex. : repas, toilette) est de rigueur;
- Apporter une solution hydroalcoolique en cas de contamination accidentelle lors de l'accompagnement;
- Dans le cas d'usage de tout objet intermédiaire entre la personne et son accompagnateur (p. ex. : canne), éviter tout contact direct de la même surface par les deux partenaires. Désinfecter cet objet avant et après usage;
- La prise de l'épaule de l'accompagnateur par la personne, bras tendu (plutôt que du coude potentiellement contaminé) est recommandée;
- Augmenter les explications verbales de l'accompagnateur concernant l'environnement.

L'Association québécoise du loisir pour les personnes handicapées travaille de concert avec des experts afin d'élaborer un guide visant l'accompagnement en loisir en respect des balises fournies par la Santé publique. Le guide est disponible à l'adresse suivante : <https://drive.google.com/file/d/1au9CHHFKab3eVvRdxL-ByNDKSw3QQp4/view>.

20-210-199W